

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Alial Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Alial Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



# Déclaration de Maladie

N° W19-449016

ND: 48763

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :

1161

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

ESSOULALI BOHAMED.

Date de naissance :

30/6/1950

Adresse :

Pharmacie Semlali 37 Haliwa 1 n° 9  
Kasbah Sidi Youssef - Sidi -

Tél. :

0661 13 41 22

986,00 Dhs

Total des frais engagés :

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

BOUALILA-Fatima 28/3/13

Nom et prénom du malade :

BOUALILA-Fatima

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

MALADIE CHRONIQUE

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

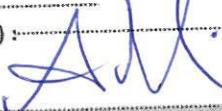
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 25 NOV 2000

Signature de l'adhérent(e) :



25 NOV 2000

ACCUEIL

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<b>PHARMACIE SEMALI</b> <b>b HALIMAT MOUSSA-SALE</b> <b>45 60</b>	<b>14/11/20</b>	<b>986,00 Tz</b>

ANALYSES - RADIGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires



Rabat, le

16/11/2020

الرباط، في

Dr. Amal Rajae

PHARMACIE SEMI-  
PROFESSIONNELLE364.00 HT, Rabat Gnaoua  
x 2 tél : 0537.76.10.35

264.00 Ex forage 5/160

986.00 HT, Rabat Gnaoua  
PHARMACIE SEMI-PROFESSIONNELLE  
HT, Rabat Gnaoua  
Tél : 0537.76.10.35

Ht 3200

Natalie Phuong  
dossier en votre  
possessionProfesseur Samir ZTOT  
Clinique Amal Rajae  
INP : 101/00386  
Tél : 0537.76.04.06

**EXFORGE®**

5 mg/160 mg

Amlodipine/Valsartan

إكسفورج  
160/5 مع

أملوديبين/فالسارتان

28 comprimés pelliculés

Voie orale

264,00 DH

28 قرصاً مغلفاً

عن طريق الفم

NOVARTIS

PPV : 264,00 DH

NOVARTIS

**EXFORGE® 5 mg/160 mg**  
Amlodipine/Valsartan

28 comprimés pelliculés



Les médicaments doivent être tenus hors de portée des enfants.

Conserver dans l'emballage original à température ambiante (15-25°C) et à l'abri de l'humidité.

Veuillez consulter la notice d'emballage.

يحفظ بعيدا عن الأطفال

يحفظ في درجة حرارة معتدلة (15-25 درجة مئوية)

بعيدا عن الرطوبة

يجب قراءة النشرة قبل استعمال الدواء

Composition:

1 comprimé pelliculé contient:

Amlodipine 5 mg

Valsartan 160 mg

Excipients qsp un comprimé

يحتوي كل قرص مغلف على 5 ملг من أملوديبين و 160 ملг من فالسارتان

إكسفورج 160/5 مع  
أملوديبين / فالسارتان



6118001030569

**EXFORGE**

**5mg/160mg**

28 comprimés pelliculés

PPV : 361.00 DH

**Exforge® 5 mg/160 mg**

28 comprimés pelliculés

**RESPECTER LES DOSES PRESCRITES**

Liste I - Uniquement sur ordonnance.

احترم الجرعات الموصوفة

لائحة 1 - يصرف فقط بموجب وصفة طبية

# EXFORGE® 5 mg/160 mg

Amlodipine/Valsartan

أكسفوج 160/5 مغ

أملوديبين / فالسارتان

28 comprimés pelliculés



Les médicaments doivent être tenus hors de portée des enfants.

Conserver dans l'emballage original à température ambiante (15-25°C)  
et à l'abri de l'humidité.

Veuillez consulter la notice d'emballage.

يحفظ بعيداً عن الأطفال

يحفظ في درجة حرارة معتدلة (15-25 درجة مئوية)

بعيداً عن الرطوبة

يجب قراءة النشرة قبل استعمال الدواء

Composition:

1 comprimé pelliculé contient:

Amlodipine 5 mg

Valsartan 160 mg

Excipients qsp un comprimé

يحتوي كل قرص مغلف على 5 ملغم من أملوديبين و 160 ملغم من فالسارتان



611800103056 9

EXFORGE  
5mg/160mg

28 comprimés pelliculés

PPV : 361.00 DH

Exforge® 5 mg/160 mg

28 comprimés pelliculés

RESPECTER LES DOSES PRESCRIPTIONS

Liste I - Uniquement sur ordonnance

نترم الجرعات الموصوفة

نقط بمحض وصفة طبية